



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 FÉVRIER 2023

Liste des délibérations (article L. 2121-25 modifié du CGCT)

Le Conseil de la CCVA, légalement convoqué, s'est réuni au Siège de la Communauté de Communes à Grand-Aigueblanche en séance publique **LE VINGT-TROIS FÉVRIER DEUX MILLE VINGT TROIS A DIX-NEUF HEURES** sous la présidence de **Monsieur André POINTET**

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs

BRUNIER Thierry – BRUNOD Aurore - COLLIARD Dominique – COLLOMB Daniel - DUNAND François – GROS Claudine – GUILLARD Paul – JAY Hélène - KALIAKOURAS Evelyne – MARTINET-BON Françoise - MATHIS Marc – MIBORD Josiane – MORIN Jean Yves – POINTET André – RELIER Annie - ROUX-MOLLARD Alain - VORGER Jean-Michel

POUVOIRS : Mme ARNAULT Jacqueline à M. BRUNIER Thierry
Mme GERMANAZ Sylvie à M. COLLIARD Dominique
M. GROGNIET Jean-Christophe à M. VORGER Jean-Michel
Mme MORARD Ghislaine à Mme RELIER Annie
Mme RICHIER Maryse à Mme KALIAKOURAS Evelyne

EXCUSÉ : GSELL Bernard

Nombre de conseillers :

En exercice : 23 Présents : 17 Votants : 22

Date de convocation : 16 février 2023

Secrétaire de séance : Aurore BRUNOD

AFFAIRES GÉNÉRALES	
DE2023-01 : Avenant n°1 à la convention de financement conjoint avec EDF relatif aux travaux de sécurisation de la piste cyclable	Approbation à l'unanimité
DE2023-02 : Lecture publique – Médiathèque Village 92- Les axes prioritaires	Approbation à l'unanimité

AFFAIRES FINANCIERES	
DE2023-03 : Débat d'orientation budgétaire 2023	Approbation à l'unanimité
GESTION DU PERSONNEL	
DE2023-04 : Création d'emplois non-permanents	Approbation à l'unanimité

Affiché le 24 février 2023